

Hommes - femmes, des différences de revenu sensibles pour les non-salariés

Florent Favre*

Bien que les femmes choisissent moins fréquemment que les hommes de s'établir comme travailleur indépendant, elles représentent 30 % des non-salariés. Le choix du secteur d'activité est très sexué avec une présence plus marquée des femmes dans les métiers de la santé et des services à la personne que dans la construction. Mais elles sont de plus en plus nombreuses dans certains secteurs très qualifiés comme celui des métiers du droit. Leur processus d'installation comme non-salariée diffère peu de celui de leurs homologues masculins. Il est précédé le plus souvent d'une période de travail salarié. Seule différence, certaines femmes arrivent dans cette situation plus tardivement, en « héritant » de l'entreprise, en général en prenant la suite de leur conjoint. Elles sont à la tête d'entreprises en moyenne plus petites que celles de leurs homologues masculins.

Le revenu moyen des hommes non salariés est de 40 % supérieur à celui des femmes. Cet écart varie avec certains facteurs tels que le secteur d'activité, l'ancienneté, l'âge ou encore la taille de l'entreprise dirigée. En outre, la prise en compte d'une durée du travail des non-salariées plus faible que celle de leurs confrères masculins, rapprocherait cet écart de celui constaté pour les salariés travaillant à temps complet, soit 23 %.

Dans le champ du salariat, les différences entre hommes et femmes ont fait l'objet de nombreux travaux, en termes de qualité de l'emploi et d'accès aux postes de responsabilité, en termes d'orientation professionnelle ou de type d'emplois occupés et bien entendu en termes de salaires. Les différences observées résultent de plusieurs phénomènes où notamment la gestion du temps et plus spécifiquement le partage du temps entre activités professionnelles et domestiques intervient. Les travaux menés sur les différences de salaires entre hommes et femmes concluent tous à une situation moins favorable des femmes : même à caractéristiques observables voisines, les femmes ont en moyenne des salaires nets, et même horaires, plus faibles que les hommes.

Dans l'univers des non-salariés, c'est-à-dire « d'indépendants » qui sont leurs propres patrons, ce type de travaux faisait défaut. La disponibilité d'une nouvelle base de données sur cette population permet de commencer à combler cette lacune (*voir annexe Sources et méthode*).

Les hommes et les femmes : qui sont-ils, que font-ils ?

Face aux alternatives d'être actif ou pas et d'exercer une activité comme salarié ou comme indépendant, hommes et femmes ne se comportent pas de la même manière. Déjà en termes de taux d'activité, la situation des femmes diffère de celle des hommes : 51,2 % pour les femmes contre 61,9 % pour les hommes au troisième trimestre 2007, selon l'enquête Emploi

* Florent Favre, Insee.

de l'Insee. De ce fait, les femmes représentent environ 47 % de la population active. Mais en outre, elles font plus rarement que les hommes le choix de se mettre à leur compte : aussi sont-elles nettement moins bien représentées dans l'univers des indépendants. Elles représentent 30 % des non-salariés exerçant en dehors de l'agriculture et 23 % dans ce dernier secteur (encadré 1). Les femmes sont cependant plus nombreuses parmi les indépendants qu'elles ne le sont aux postes d'encadrement et de direction (un quart de femmes à ces postes dans le privé et moins encore dans le public).

Encadré 1

Les femmes dans l'agriculture

Près de 23 % des agriculteurs sont des agricultrices. Celles-ci sont plus âgées que leurs homologues masculins, 50 ans en moyenne contre 46 ans. Les femmes sont d'ailleurs plus nombreuses que les hommes au-delà de 65 ans. Mais bien que plus âgées, en 2005, elles ont une ancienneté plus courte d'un tiers par rapport aux hommes : dix ans contre quinze ans. Au final, parmi les actifs non salariés de l'agriculture en 2005, les hommes ont en moyenne commencé leur carrière à 31 ans soit neuf ans plus tôt que les femmes. Un tel écart ne se retrouve pas en dehors de l'agriculture, hormis dans les industries extractives, secteur en nette perte de vitesse, comme l'agriculture.

Quel que soit le régime d'imposition, les agricultrices gagnent moins que les agriculteurs. Il existe trois types d'imposition dans le monde agricole :

- le forfait, établi, comme son nom l'indique, sur la base d'un forfait dépendant du type d'exploitation et réservé aux exploitations ne dépassant pas un certain seuil de chiffre d'affaires ;

- le réel, régime où l'agriculteur est imposé sur la base des résultats constatés, ceux-ci pouvant être positifs mais aussi négatifs. Ce régime est celui que toute exploitation dépassant une certaine taille doit adopter ;

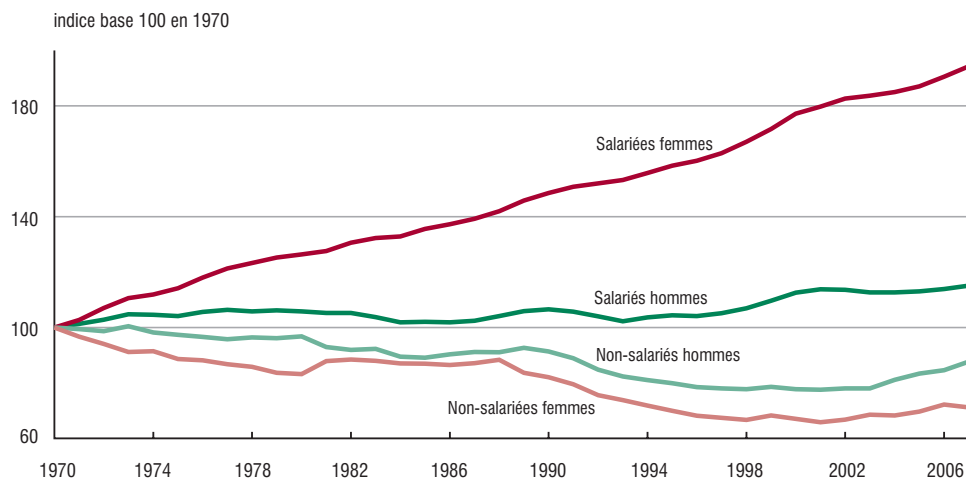
- un régime mixte, ou transitoire, accessible aux exploitations entre le forfait et le réel, régime dans lequel l'exploitant ne peut rester durablement. De ce fait, les agriculteurs ayant adopté un régime d'imposition mixte sont peu nombreux : environ 1 % de l'ensemble des agriculteurs.

En fonction du type d'imposition et de la prise en compte ou non des revenus négatifs ou nuls, les hommes affichent, par rapport aux femmes, un gain qui va de 20 % à 60 %. Les agricultrices sont proportionnellement plus nombreuses à être au forfait que les agriculteurs (39 % contre 32 %). Les agriculteurs au réel, hommes comme femmes, sont plus jeunes de près de deux ans que les agriculteurs au forfait, cette dernière catégorie voyant son poids diminuer au fil des ans.

Depuis 1970, les femmes ont nettement investi le marché du travail, exclusivement en direction du salariat (figure 1). Le nombre de salariées a quasiment doublé depuis 1970 faisant passer la part des femmes dans le salariat de 35 % à 48 %. Dans le même temps, le nombre de non-salariés reculait ; le repli plus rapide pour les femmes que pour les hommes a ramené la part des femmes parmi les non-salariés de 37 % en 1970 à moins du tiers en 2007, la prise en compte ou non de l'agriculture ne modifiant en rien ce constat. Ce repli peut s'expliquer pour partie par la réduction du nombre d'aides familiaux (personnes, conjoints notamment, qui travaillent dans l'entreprise familiale sans contrat de travail). Ce mouvement, très sensible sur la période, a accompagné le développement du travail salarié féminin.

Cette présence plus réduite des femmes parmi les non-salariés doit renvoyer à de nombreuses explications : plus grande difficulté pour une non-salariée de concilier engagement professionnel et activités relevant de la sphère familiale et domestique, traditions culturelles, etc.

1. Évolution de l'emploi salarié et non salarié depuis 1970



Champ : France métropolitaine, population de 15 ans ou plus, hors agriculture.

Source : Insee, enquêtes Emploi, séries longues Marché du travail.

Des domaines d'activités très sexués à l'image des salariés

Comme pour les salariés, le choix du secteur d'activité par les non-salariés est très sexué. Les femmes s'orientent vers les services (notamment les services à la personne, tels que la coiffure, le pressing), l'industrie textile-habillement-chaussure et les domaines de la santé, de la pharmacie, des activités paramédicales (infirmières) mais aussi dans le commerce de détail de produits de beauté et d'habillement ; les hommes s'orientent, eux, vers des domaines plus techniques (*figure 2*). À l'opposé, la présence des femmes est relativement faible dans l'industrie en dehors du secteur textile-habillement-chaussure, dans le bâtiment-travaux publics (BTP), dans la réparation automobile, dans les transports, parmi les taxis.

Le plus souvent, on entame une carrière de non-salarié après une expérience préalable de quelques années comme salarié, souvent dans le même domaine professionnel. De ce fait, l'âge moyen des non-salariés est plus élevé que celui des salariés : près de 45 ans contre 39 ans. Les femmes ne dérogent pas à cette règle : si les non-salariées sont en moyenne un peu plus jeunes que leurs homologues masculins (44 ans contre 45 ans), elles sont aussi plus âgées que les salariées (avec un âge moyen d'un peu moins de 40 ans).

La part des femmes parmi les non-salariés est la plus élevée aux âges extrêmes, soit pour les plus jeunes, 18-29 ans et pour les plus anciennes 60 ans ou plus. Cette situation s'explique d'une part par l'augmentation du nombre de femmes non salariées dans les jeunes générations ces dernières années [*Insee Première*, n° 1167] et d'autre part, pour les plus âgées, par la poursuite de l'activité « héritée » du conjoint lors du passage à la retraite de ce dernier. De plus, les femmes s'investissant souvent dans des secteurs d'activité moins physiques, il leur est potentiellement possible de rester en activité plus longtemps, et cela d'autant plus qu'elles ont parfois accumulé moins d'années de cotisations retraites que leurs homologues masculins. En outre, le fait que les femmes entre 30 ans et 50 ans ont plus fréquemment à concilier activités professionnelles et familiales peut amener certaines d'entre elles à abandonner momentanément leur activité non salariée.

2. Part des femmes et âge moyen des non-salariés selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Part des femmes (%)	Âge moyen	
		Hommes	Femmes
(en années)			
Services aux personnes autres (coiffure, beauté, pressing...)	75,0	46,3	42,3
Industrie textile, habillement, chaussure	59,8	47,6	47,1
Paramédical, dentiste, infirmière, kinésithérapeute, laboratoire	58,6	46,0	43,4
Pharmacie	53,2	48,6	48,2
Activités juridiques	42,0	46,8	39,9
Enseignement	41,5	47,1	46,3
Commerce de détail	38,9	45,0	46,5
Hôtel, café, restaurant	36,7	44,2	46,7
Médecins et activités hospitalières	30,4	50,6	46,5
Commerce optique, orthopédie et ambulance	28,7	43,4	42,6
Activités immobilières hors location	27,9	47,2	46,2
Services artistiques, culturels et sportifs	27,5	42,6	44,2
Services aux entreprises autres (comptabilité, conseil, intérim...)	22,9	47,2	44,4
Location immobilière	22,4	50,0	51,2
Commerce de gros	21,2	46,2	46,3
Services de location	20,9	45,0	45,4
Pompes funèbres et soins des défunts	20,1	46,8	48,8
Industrie agroalimentaire (IAA) industrielle	16,8	46,1	46,6
IAA artisanale : boucher, charcutier, boulanger, pâtissier	15,0	42,1	43,5
Services financiers, assurance, poste	14,9	48,3	47,2
Industrie hors textile, habillement, chaussure	14,6	45,9	45,6
Services de transport, hors taxis	14,5	44,8	44,7
Services informatiques et Recherche & Développement	10,7	39,8	43,0
Taxis	9,2	47,0	47,6
Industrie extractive	8,7	49,7	51,9
Commerce et réparation automobiles	8,7	44,8	46,3
Bâtiment, travaux publics	3,1	44,1	43,9
Ensemble	30,2	45,7	44,8

Champ : France métropolitaine, population des non-salariés actifs en 2005, hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés, 2005.

Les jeunes femmes investissent les professions juridiques et médicales

Les hommes sont, en moyenne, moins âgés que les femmes dans certains domaines traditionnellement masculins comme les industries agroalimentaires artisanales (boucher, boulanger, pâtissier...), les services informatiques, le commerce et la réparation automobiles et les services artistiques et sportifs. Ils sont également moins âgés dans des secteurs où la place des femmes est importante comme le commerce de détail et les hôtels-café-restaurants.

Les femmes sont nettement plus jeunes que les hommes dans les services juridiques et la médecine, et aussi dans une moindre mesure, dans le paramédical. Ceci résulte d'une arrivée importante de jeunes femmes dans ces professions au cours de la dernière période car elles suivent de plus en plus les cursus de médecine et du droit.

Ainsi, parmi les non-salariées, entre la génération des 50-59 ans et celle des 30-39 ans, la part des femmes croît de 4 points pour s'établir à 31,7 % pour les trentenaires (*figure 3*). Cette augmentation de la part des femmes est particulièrement spectaculaire dans deux des professions libérales les plus diplômées et les mieux rémunérées que les jeunes femmes investissent plus que leurs aînées : les professions juridiques et médicales. Dans ces deux cas, la part des femmes progresse de 25 points, hommes et femmes étant à parité pour les trentenaires alors que les hommes sont nettement plus nombreux parmi les quinquagénaires.

La progression de la part des femmes est proche des dix points dans le paramédical, les services aux particuliers et les services aux entreprises.

À l'opposé, les trentenaires sont relativement moins nombreuses que les quinquagénaires dans les services artistiques, culturels- sportifs, les services informatiques et de recherche et développement ainsi que dans les hôtels-café-restaurants.

3. Trentenaires et quinquagénaires, quelques indicateurs entre deux générations

Secteur d'activité	Nombre de non-salariés (en milliers)		Part des femmes (%)		Écart entre les 2 générations
	de 30-39 ans	de 50-59 ans	de 30-39 ans	de 50-59 ans	
Activités juridiques	15,8	12,5	53,4	27,6	25,8
Médecins et activités hospitalières	16,1	51,5	48,8	24,2	24,6
Services aux personnes autres (coiffure, pressing...)	25,1	22,6	78,1	65,9	12,1
Paramédical, dentiste, infirmière, kinésithérap., laboratoire	45,3	49,9	63,2	53,6	9,7
Services aux entreprises autres	43,3	53,3	27,5	19,2	8,3
Enseignement	5,1	7,0	43,1	38,3	4,8
Industrie	17,7	26,2	19,8	16,3	3,5
Activités immobilières hors location	5,7	8,4	29,0	26,2	2,7
Services financiers, assurance, poste	4,3	8,7	16,2	13,5	2,7
Pharmacie	3,9	9,3	53,6	52,3	1,3
Services de transports	6,6	7,7	14,8	13,7	1,2
Bâtiment, travaux publics	64,6	73,1	3,3	2,6	0,6
Taxis	5,2	9,5	9,1	8,5	0,6
Commerce de gros	12,7	18,8	20,7	20,3	0,4
Location immobilière	2,6	8,2	20,9	20,9	0,0
Commerce et réparation automobiles	10,7	13,5	8,2	8,2	0,0
Services de location	1,5	1,5	20,2	21,1	-0,9
Commerce de détail	57,9	75,3	35,6	38,9	-3,3
Services informatiques et Recherche & Développement	7,4	2,9	8,5	14,8	-6,3
Services artistiques, culturels et sportifs	14,4	10,8	23,6	30,6	-7,0
Hôtel, café, restaurant	36,0	39,2	30,5	39,4	-8,9
Ensemble	416,7	522,6	31,7	27,6	4,1
Ensemble hors médecine	355,3	421,2	26,9	24,9	2,0

Champ : France métropolitaine, population des non-salariés actifs en 2005, hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés, 2005.

Une installation plus récente pour les femmes

En moyenne, les femmes non salariées en 2005 le sont depuis près de dix ans, soit un an de moins que les hommes (*figure 4*).

L'âge moyen d'installation des non-salariés actifs en 2005, est de 35 ans pour les femmes, soit seulement six mois de plus que celui des hommes. Mais cet écart est plus marqué dans les secteurs traditionnellement masculins, bâtiment-travaux publics, industrie, commerce et réparation automobiles (5 à 10 ans) où les rares femmes qui s'établissent le font beaucoup plus tardivement en moyenne. Il est de l'ordre de deux à trois années pour les transports et les taxis, l'assurance et la finance et le commerce de détail ainsi que le paramédical. Par contre, les femmes s'installent en moyenne plus tôt que les hommes dans les activités juridiques et au même âge que les hommes pour les médecins. Dans ces deux dernières activités, hommes et femmes obéissent au même modèle d'installation, en s'établissant comme non-salarié après

4. Âge moyen d'installation et ancienneté de cette installation

en années

Secteur d'activité	Âge moyen d'installation ¹			Ancienneté d'installation		
	Hommes	Femmes	Écart H-F	Hommes	Femmes	Écart H/F
Industrie extractive	34,5	43,5	-9,1	15,2	8,4	6,8
Industrie agroalimentaire (IAA) industrielle	33,1	40,0	-6,9	13,0	6,6	6,4
Bâtiment, travaux publics	34,0	39,4	-5,4	10,1	4,5	5,6
Commerce et réparation automobiles	33,5	40,6	-7,1	11,4	5,8	5,6
Paramédical, dentiste, infirmière, kinésithérapeute, laboratoire	28,9	31,2	-2,2	17,0	12,2	4,9
Pompes funèbres et soins des défunts	34,1	41,0	-6,8	12,7	7,9	4,8
Activités juridiques	31,8	29,6	2,2	15,0	10,2	4,8
IAA artisanale : boucher, charcutier, boulanger, pâtissier	31,8	37,5	-5,7	10,3	6,0	4,3
Médecins et activités hospitalières	31,7	31,7	0,0	18,9	14,8	4,1
Industrie hors textile, habillement, chaussure	35,1	38,5	-3,5	10,8	7,1	3,8
Services financiers, assurance, poste	36,6	38,9	-2,3	11,7	8,3	3,5
Services aux personnes autres (coiffure, beauté, pressing...)	32,9	32,1	0,8	13,3	10,2	3,2
Location immobilière	37,1	41,1	-4,0	12,9	10,1	2,8
Services de transports hors taxis	34,7	37,3	-2,6	10,1	7,4	2,7
Services aux entreprises autres (comptabilité, conseil, intérim...)	38,3	37,8	0,5	9,0	6,6	2,4
Industrie textile, habillement, chaussure	36,0	37,7	-1,7	11,6	9,4	2,2
Commerce optique, orthopédie, ambulances	33,4	34,8	-1,4	10,0	7,8	2,2
Activités immobilières hors location	38,7	39,9	-1,2	8,5	6,4	2,1
Taxis	36,0	38,4	-2,4	11,0	9,3	1,8
Commerce de gros	38,8	40,5	-1,7	7,4	5,8	1,6
Services de location	37,0	38,9	-1,9	8,0	6,5	1,5
Enseignement	37,0	37,6	-0,6	10,1	8,7	1,4
Commerce de détail	34,9	37,9	-2,9	10,1	8,7	1,4
Pharmacie	33,9	34,7	-0,9	14,7	13,4	1,3
Services artistiques, culturels et sportifs	33,3	35,5	-2,2	9,3	8,7	0,6
Hôtel, café, restaurant	36,0	38,3	-2,4	8,2	8,4	-0,2
Services informatiques et Recherche & Développement	35,7	38,2	-2,5	4,1	4,8	-0,8
Ensemble	34,6	35,1	-0,5	11,0	9,7	1,3

1. Âge d'installation des survivants (près de la moitié des entreprises disparaissant dans les 5 ans qui suivent leur création).

Champ : France métropolitaine, population des non-salariés actifs en 2005, hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés, 2005.

la fin de leurs études ou, le cas échéant, après quelques années comme salarié. Dans le domaine juridique, il n'est pas rare qu'un avocat commence comme salarié dans un cabinet avant d'en devenir associé (et donc de passer non salarié).

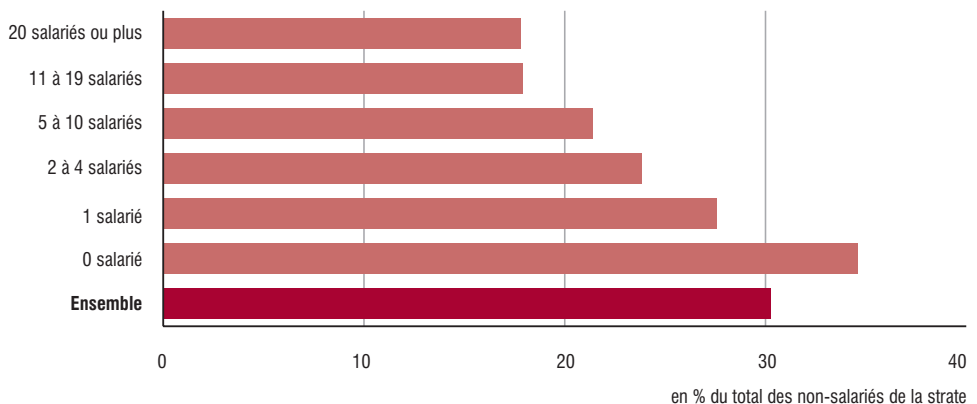
Si le poids des femmes parmi les non-salariés est plus fort après 60 ans qu'avant, cela ne correspond pas pour autant à une carrière plus longue pour elles. En effet, l'âge moyen des non-salariés de 60 ans ou plus est de 64 ans pour les hommes comme pour les femmes, mais ces hommes se sont installés en moyenne trois ans avant les femmes ; l'ancienneté moyenne des femmes non salariées est de dix-sept ans contre vingt ans pour celle des hommes du même âge. L'ancienneté des hommes est plus importante que celle des femmes dans quasiment tous les secteurs et elle est particulièrement marquée dans les secteurs traditionnellement masculins que sont l'industrie, le bâtiment-travaux publics (BTP) et le commerce et la réparation automobiles. Ainsi, dans le BTP, l'ancienneté moyenne des femmes de 60 ans ou plus est inférieure à neuf ans – contre vingt et un ans pour les hommes –, ces femmes ayant un an et demi de plus en moyenne que leurs homologues masculins. La très faible ancienneté de ces femmes amènerait à un début d'activité vers 55 ans : on peut penser que cela correspond à une reprise, sur le tard, de l'activité de l'entreprise du conjoint. Le fait que les femmes du BTP de 60 ans ou plus ont dans 80 % des cas des salariés, ce qui n'est le cas que d'un peu plus de la moitié de leurs homologues masculins, semble plaider dans ce sens.

Les femmes non salariées exercent dans de plus petites entreprises

Le non-salarié est le plus souvent un petit patron. Il exerce son activité dans de très petites entreprises, sans salarié(s) dans plus de la moitié des cas et dans 35 % des cas, il emploie moins de 5 salariés. Il y a moins de 1 % des non-salariés qui sont à la tête d'entreprises de 20 salariés ou plus.

Les femmes non salariées travaillent plus souvent que les hommes dans des structures sans salarié(s), la part des femmes parmi les non-salariés reculant à mesure que la taille de l'entreprise augmente. Si 30 % des non-salariés sont des femmes, leur part est de près de 35 % parmi les chefs d'entreprise sans salarié(s) et de 17 à 18 % quand elles sont à la tête d'entreprises de plus de 10 salariés (*figure 5*).

5. Part des femmes dirigeantes d'entreprise selon la taille de l'entreprise



Champ : France métropolitaine, population des non-salariés actifs en 2005, hors agriculture.

Lecture : les femmes non-salariées chefs d'entreprise représentent 21 % des non-salariés des entreprises de 5 à 10 salariés.

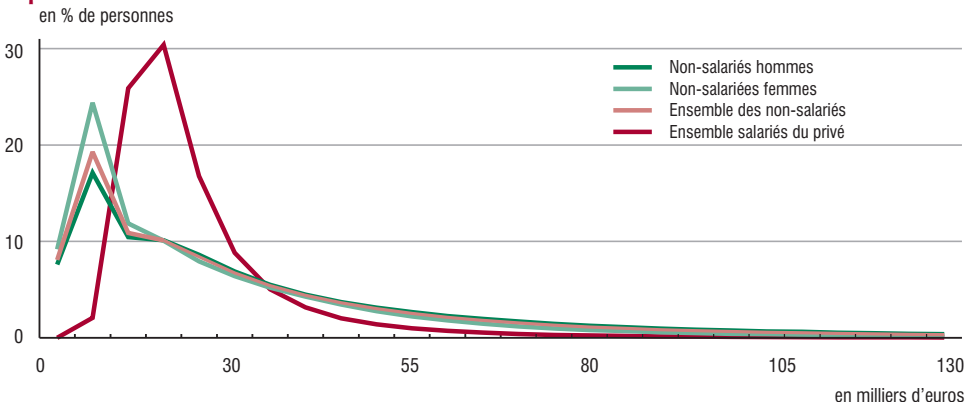
Source : Insee, base Non-salariés, 2005.

Des revenus à l'avantage des hommes

Le revenu d'activité moyen des femmes non-salariées, hors agriculture s'élève en 2005 à 26 000 euros si l'on prend en compte tous les revenus, et à 29 000 euros si l'on exclut les revenus nuls (voir annexe Sources et méthode) contre respectivement 36 000 et 40 000 euros pour les hommes. Cet écart de près de 40 % est plus marqué que celui des salariés à temps complet du secteur privé, qui est de l'ordre de 23 %. Par contre, il est légèrement inférieur à l'écart mesuré en termes de revenu salarial du même secteur privé, qui se monte à 45 % notamment à cause d'un temps de travail hebdomadaire moyen plus faible pour les femmes (avec l'importance du temps partiel féminin). Or, on ne dispose pas dans notre base de données non-salariés d'informations sur le volume horaire de travail effectif (seule exception : si dans l'année en cours survient l'installation ou l'arrêt d'activité du non-salarié, on peut quantifier une fraction d'année-travail réellement effectuée). Selon une autre source de l'Insee, l'enquête Emploi, le temps hebdomadaire de travail habituel d'une non-salariée travaillant à temps complet s'élève (en 2006-2007) à 51 heures contre 56 pour les hommes. En intégrant cette dimension « durée » l'écart redevient proche de ce que l'on observe parmi les salariés à temps complet.

Les non-salariés se caractérisent aussi par une dispersion importante de leurs rémunérations, plus prononcée que celle des salariés. Il n'y a pas l'équivalent du Smic pour eux et, de plus, un nombre non négligeable d'indépendants déclarent des revenus très élevés. Près de 20 % des non-salariés ont des revenus compris entre 0 et 10 000 euros, revenus nuls non compris (près de 10 % des non-salariés déclarent un revenu nul). C'est dans cette tranche de revenu qu'il y a le plus grand nombre de non-salariés alors que pour les salariés travaillant à temps complet, la tranche de revenu regroupant le plus grand nombre est celle des salaires de 15 000 à 20 000 euros. À mesure qu'augmente le revenu d'activité, une fois passée la tranche de revenu regroupant le plus d'individus, la courbe diminue plus rapidement pour les salariés que pour les non-salariés (figure 6). À partir de la tranche de revenu de 30 000 à 35 000 euros, la courbe des non-salariés est au-dessus de celle des salariés : 5 % des salariés sont dans la tranche de 30 000 à 35 000 euros contre 5,4 % des non-salariés ; 36 % des non-salariés gagnent plus de 36 000 euros contre seulement 16 % des salariés.

6. Distribution des revenus d'activité des non-salariés et des salaires des salariés du secteur privé en 2005



Champ : France métropolitaine, non-salariés, hors pluri-actifs, assujettis pour la première fois en 2005, salariés du secteur privé à temps complet.

Note : en dehors de la première classe, les personnes sont regroupées par tranches de 5 000 euros (15 = tranche de 10 000 euros non compris à 15 000 euros...). Les moins de 10 000 regroupent tous les non-salariés gagnant au plus 10 000 euros, les non-salariés ayant des revenus nuls étant mis dans une tranche de revenu particulière à 0. Cette dernière tranche n'existe pas pour les salariés. Le graphique a été tronqué à 130 000 euros, valeur où les quatre courbes se rejoignent : 3,7 % des non-salariés, 4,4 % des non-salariés hommes et 2,1 des non-salariés femmes gagnent plus de 130 000 euros ; la part des salariés au-delà de cette rémunération n'est que de 0,3 %.

Source : Insee, base Non-salariés ; DADS au 1/12.

La comparaison des distributions de revenus par sexe illustre la plus faible rémunération des femmes : elles sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes parmi les non-salariés les moins bien rémunérés.

La dispersion des revenus des hommes est moins importante que celle des femmes : le rapport des revenus du troisième quartile au premier quartile est de 5,3 pour les hommes contre 6,1 pour les femmes (les quartiles séparent la population en quatre parties égales : le premier quartile représente 25 % de la population, le second appelé aussi médiane 50 % et le troisième 75 %). Ceci résulte pour partie du plus grand nombre de revenus nuls et négatifs pour les femmes. Si l'on exclut les revenus nuls et négatifs, la dispersion des revenus des femmes se rapproche de celle des hommes : le rapport des revenus du troisième quartile au premier quartile est de 4,1 pour les hommes contre 4,3 pour les femmes.

Dans la suite de cette analyse, sauf mention explicite, les revenus négatifs et nuls seront systématiquement écartés des comparaisons de revenus moyens ou médians.

Des revenus très dépendants de l'activité exercée

Le revenu moyen, comme l'écart de revenus entre hommes et femmes, varie beaucoup selon le secteur d'activité. Par grands secteurs, les activités qui rémunèrent le mieux sont les activités juridiques, la finance et l'assurance et celles qui sont tournées vers la santé, les activités médicales et la pharmacie. À l'autre extrémité du spectre des rémunérations, on trouve les activités de services à la personne (coiffure, pressing...), les services culturels, sportifs et artistiques et les taxis.

Ce secteur des taxis, où les revenus sont assez faibles, est le seul à afficher des écarts de revenus par sexe en faveur des femmes, mais elles y sont très minoritaires (10 %). Partout ailleurs, les hommes ont, en moyenne, des revenus d'activité plus élevés que les femmes.

Dans 13 secteurs d'activité, représentant plus de 42 % de l'emploi non-salarié, l'écart de revenu en faveur des hommes est supérieur à 50 % (figure 7).

C'est notamment le cas de quelques secteurs où la place des femmes est importante : les activités juridiques, le paramédical et les industries du textile, habillement, chaussure. Les activités juridiques comptent dans leurs rangs une part conséquente de femmes mais elles n'exercent peut-être pas les mêmes métiers que les hommes (les professions les plus rémunérées sont les avocats d'affaires, les fiscalistes, les notaires...). Elles sont en outre nettement plus jeunes que les hommes.

Parmi les activités orientées vers la santé, l'écart est important pour l'ensemble du paramédical (infirmières, kinésithérapeutes, dentistes), mais cela peut s'expliquer pour partie par la présence plus importante des femmes dans les activités les moins diplômées, telles les infirmières. L'écart reste important pour les médecins, de l'ordre de plus de 60 %. Selon une étude de la Drees sur les médecins généralistes du secteur 1 (secteur conventionné), l'écart de revenu entre les hommes et les femmes est de 34 % en faveur des hommes. Cet écart s'explique essentiellement par le nombre d'actes réalisés par les médecins : en moyenne, les femmes médecins s'absentent un jour de plus par semaine que les hommes et réalisent moins d'actes par jour (voir dossier « Le revenu global d'activité des médecins ayant une activité libérale »).

Dans les 13 autres secteurs d'activité représentant près de 60 % de l'emploi non salarié, les écarts de revenu moyen entre hommes et femmes sont plus réduits (entre 50 et 18 %). On y trouve des activités liées à la santé comme la pharmacie, secteur où les femmes sont majoritaires et où l'écart n'est que de 25 % et le commerce de matériel orthopédique, d'optique et les ambulances, avec un écart de l'ordre de 33 %. On y trouve aussi des secteurs importants dans la population des non-salariés (commerce de détail, hôtels, cafés, restaurants), où la place des femmes approche les 40 % avec des écarts de revenu en faveur des hommes de l'ordre de 27 %.

7. Revenu d'activité moyen par secteur d'activité

Secteur d'activité	Revenu d'activité moyen ¹			Écart H/F	Part des revenus nuls	Nombre de non-salariés
	Ens.	Hommes	Femmes			
	(milliers d'euros)			(%)	(%)	(milliers)
Activités juridiques	102,0	132,6	59,8	121,9	2,7	51,1
Industrie textile, habillement, chaussure	16,0	23,6	10,9	115,8	13,6	7,2
Paramédical, dentiste, infirmière, kinésithérapeute, laboratoire	48,0	64,9	35,9	80,8	2,8	187,1
Services financiers, assurance, poste	66,4	70,9	39,5	79,6	10,7	24,4
Services de location	27,2	29,6	17,4	69,7	33,9	5,6
Industrie hors textile, habillement, chaussure	27,4	29,0	17,3	67,2	10,8	74,9
Industrie agroalimentaire (IAA) industrielle	27,9	29,8	17,8	67,2	8,4	8,3
Médecins et activités hospitalières	78,6	89,0	54,7	62,7	1,8	121,8
Services aux entreprises autres (comptabilité, conseil, intérim...)	37,9	41,3	26,2	57,8	15,9	188,9
Pompes funèbres et soins des défunts	40,7	43,7	28,5	53,1	8,2	1,2
Enseignement, hors supérieur	19,6	22,9	15,0	52,8	10,4	23,0
IAA artisanale : boucher, charcutier, boulanger, pâtissier	29,5	31,1	20,5	51,6	6,2	36,6
Location immobilière	41,3	44,1	29,2	51,1	30,7	21,0
Activités immobilières, hors location	41,0	45,1	30,8	46,5	27,0	27,0
Commerce de gros	30,8	33,0	22,8	44,7	19,1	60,1
Services artistiques, culturels et sportifs	15,0	16,3	11,7	39,2	16,5	51,9
Services aux personnes autres (coiffure, beauté, pressing...)	14,8	18,3	13,6	34,0	8,5	84,3
Commerce optique, orthopédie et ambulances	45,0	48,3	36,5	32,5	8,2	7,6
Services de transports	27,7	28,6	21,7	31,7	12,0	27,1
Commerce de détail	18,4	20,1	15,7	28,0	12,6	242,9
Hôtel, café, restaurant	21,9	23,7	18,7	26,9	14,1	142,5
Bâtiment, travaux publics	28,6	28,8	22,7	26,7	6,0	249,1
Pharmacie	97,8	109,2	87,7	24,4	2,9	25,2
Services informatiques et Recherche & Développement	26,2	26,7	21,8	22,4	20,6	19,9
Commerce et réparation automobiles	27,1	27,5	22,9	20,1	10,5	44,6
Industrie extractive	34,5	35,0	29,7	17,8	15,0	0,4
Taxis	16,2	16,0	18,4	- 13,1	3,1	26,3
Ensemble	36,4	39,8	28,7	38,6	10,2	1 766,0

1. Les revenus d'activité des non-salariés pris en compte ici sont uniquement les revenus strictement positifs. 90 % des non-salariés sont dans ce cas.

Champ : France métropolitaine, population des non-salariés actifs en 2005, hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés, 2005.

Enfin, dans quelques secteurs où les femmes sont très minoritaires (informatique, commerce et réparation automobiles, industrie extractive), l'écart moyen est de l'ordre de 20 %.

La durée du travail des non-salariés pourrait expliquer une partie du différentiel hommes/femmes. Pour les seuls non-salariés à temps complet, la durée hebdomadaire du travail des hommes est supérieure de 7 à 8 % à celle des femmes. Si le nombre de jours travaillés distingue peu les hommes des femmes, la durée journalière est discriminante : les hommes ont une journée de travail de 9 h 40 contre 8 h 54 pour les femmes (selon l'enquête Emploi du 1^{er} trimestre au 4^e trimestre 2007 portant sur des personnes, hors enseignants, en emploi à temps complet au moins quatre trimestres d'affilée).

En outre, un non-salarié qui n'est pas à temps complet peut aussi occuper un emploi salarié : on parle alors de pluri-activité (voir les dossiers sur les pluri-actifs dans cet ouvrage).

Cette situation a deux effets : d'une part son activité salariée réduit le temps qu'il peut consacrer à son activité de non-salarié et d'autre part elle génère un revenu supplémentaire. 14 % des non-salariés, hommes comme femmes, sont dans ce cas en 2005. Dans l'ensemble des secteurs, les revenus non-salariés des pluri-actifs sont plus faibles que ceux des mono-actifs, ce qui est logique dans la mesure où les pluri-actifs travaillent aussi comme salariés et ont en plus des revenus salariaux (en 2005, plus de 50 % des non-salariés qui ont commencé leur activité sont pluri-actifs). Ainsi, en moyenne, les pluri-actifs ont un revenu non-salarié inférieur de plus de 20 % à celui des non-salariés mono-actifs, mais l'écart est plus prononcé pour les femmes que pour les hommes. La prise en compte des revenus salariaux permet aux pluri-actifs d'afficher un revenu global (revenu d'activité du non-salarié + revenu salarié) supérieur à celui des mono-actifs dans quasiment tous les secteurs d'activité. Au total et en moyenne, les écarts de revenu global entre pluri-actifs et mono-actifs sont de 35 % pour les hommes et de 25 % pour les femmes. Le revenu global accroît aussi les écarts de rémunérations entre hommes et femmes.

Le revenu augmente avec l'âge du non-salarié...

Le revenu d'activité progresse avec l'âge de l'entrepreneur pour atteindre un maximum entre 40 et 65 ans, tranche d'âge où le poids des femmes est le moins fort. L'écart de revenu hommes/femmes est le plus faible pour les plus jeunes entrepreneurs, moins de 5 % entre 18 et 29 ans, puis il progresse rapidement pour atteindre près de 40 % entre 50 et 54 ans et près de 80 % après 60 ans. Cette progression des inégalités hommes/femmes avec l'âge résulte d'une part de l'effet de l'ancienneté (*cf. infra*) et d'autre part d'un effet de génération (sans compter des durées du travail, inconnues ici, qui pourraient expliquer une partie de ces écarts).

Si les femmes affichent, avec 42 000 euros, le maximum de revenu dans la tranche d'âge des 40-54 ans, ce maximum est pour les hommes nettement supérieur, soit de 45 000 à 50 000 euros, et il est atteint un peu plus tard, entre 50 et 65 ans.

... et avec l'ancienneté, mais un peu moins pour les femmes

Comme pour les salariés, l'expérience professionnelle, notamment celle acquise sur le dernier poste de travail, influe aussi notablement sur le niveau du revenu. Dans les premières années d'installation comme non-salarié, le revenu d'activité est faible. Il progresse ensuite pour atteindre son maximum entre 20 et 30 ans d'ancienneté. Cette progression du revenu avec l'ancienneté correspond d'abord au temps nécessaire à la constitution d'une clientèle mais résulte aussi de l'acquisition d'expérience et de compétences techniques. Cet impact de l'ancienneté diffère selon le sexe. Ainsi, l'écart de revenu moyen entre hommes et femmes n'est que de 20 % pour les non-salariés de moins de deux ans d'ancienneté ; il passe à 30 % pour ceux ayant entre 10 et 20 ans d'ancienneté. Au-delà de 30 ans, l'écart est de 65 à 70 %, même si cela ne concerne qu'un nombre relativement faible de personnes.

Au total, la comparaison des rémunérations des non-salariés ayant commencé leur activité en 2004 ou 2005 avec celles de leurs collègues ayant plus de quinze ans d'ancienneté, marque un gain de 144 % pour les hommes et de 114 % pour les femmes (*figure 8*). On compare ici deux groupes exerçant leur activité au 31 décembre 2005. Ces écarts de rémunération reflètent donc des gains liés à l'ancienneté mais aussi des effets de génération. Ainsi, la part des femmes parmi les non-salariés a augmenté ces dernières années et les femmes

poursuivent de plus en plus souvent des études supérieures, ce qui leur permet d'accéder à d'autres métiers que celles qui les ont précédées.

Ces différences sont variables selon les secteurs d'activité. Dans les professions juridiques, les seniors (de plus de 15 ans d'ancienneté) gagnent plus que les juniors (deux ans d'ancienneté au maximum), les hommes triplant leur rémunération alors que les femmes ne font que la doubler. Pour les pharmaciens, l'évolution est moins différenciée même si elle reste en faveur

8. Revenu d'activité moyen des non-salariés en fonction de l'ancienneté au 31 décembre 2005

Secteur d'activité	Revenu d'activité moyen... ¹				Gain du revenu moyen entre le début d'activité et les 15 ans d'ancienneté	
	... si début d'activité ² en 2004 ou 2005		... après 15 ans d'ancienneté		Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
	(milliers d'euros)				(%)	
Industrie extractive	20,7	28,1	37,6	37,7	81	34
Industrie agroalimentaire (IAA) industrielle	17,0	15,4	34,5	21,8	103	42
IAA artisanale : boucher, charcutier, boulanger, pâtissier	19,3	16,3	35,6	22,0	84	35
Industrie hors textile, habillement, chaussure	19,7	13,6	31,0	21,8	57	60
Industrie textile, habillement, chaussure	19,0	8,5	21,7	12,0	14	41
Bâtiment, travaux publics	23,8	19,8	32,9	32,9	38	66
Commerce et réparation automobiles	18,5	19,3	31,6	29,0	71	50
Commerce de gros	21,3	18,0	42,0	26,3	97	46
Commerce de détail	13,0	11,7	24,8	18,3	90	56
Commerce optique, orthopédie et ambulances	25,7	22,9	65,3	48,9	154	114
Pharmacie	54,5	48,9	121,1	96,7	122	98
Hôtel, café, restaurant	16,1	15,1	29,4	19,8	83	31
Services financiers, assurance, poste	41,5	27,4	88,3	49,0	113	79
Services de transports hors taxis	19,3	14,8	33,9	30,1	76	103
Taxis	14,9	14,9	16,3	19,8	9	33
Location immobilière	29,1	19,3	48,2	34,7	66	80
Activités immobilières hors location	25,2	20,3	68,1	48,2	171	138
Services de location	15,5	11,3	46,7	25,3	200	123
Services informatiques et Recherche & Développement	17,9	16,7	35,0	27,0	95	62
Activités juridiques	56,9	37,9	166,1	78,2	192	106
Services aux entreprises autres (comptabilité, conseil, intérim...)	25,6	17,6	56,1	38,3	119	118
Enseignement	15,1	11,5	27,1	15,5	79	34
Médecins et activités hospitalières	58,9	36,1	90,2	59,3	53	64
Paramédical, dentiste, infirmière, kinésithérapeute, laboratoire	35,0	25,7	73,4	42,2	110	64
Services artistiques, culturels et sportifs	11,3	8,6	18,6	15,1	64	75
Pompes funèbres et soins des défunts	26,3	22,8	53,6	37,8	104	66
Services aux personnes autres (coiffure, beauté, pressing...)	12,0	10,1	19,2	14,9	61	49
Ensemble	22,1	17,8	54,1	38,0	144	114
Ensemble hors médecine	21,2	15,7	43,6	30,4	106	94
Professions médicales	43,3	27,1	83,0	47,7	92	76

1. Hors revenus d'activité négatifs et nuls.

2. Activité en équivalents-temps plein.

Champ : France métropolitaine, population des non-salariés actifs en 2005, hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés.

des hommes (+ 122 % contre + 98 %). Par contre, dans quelques secteurs peu féminisés, taxis, services de transport, industrie et bâtiment-travaux publics (BTP), l'avantage revient aux rares femmes expérimentées ayant plus de quinze ans d'ancienneté (moins d'un millier dans le BTP et chez les chauffeurs de taxis). Autre exception, les médecins, où les écarts de rémunération hommes/femmes se réduisent entre les deux générations de médecins, les femmes débutantes partant d'une rémunération relativement modeste¹.

Des revenus très dépendants de la taille de l'entreprise

Plus l'entreprise est de taille importante, plus la rémunération du non-salarié est élevée. Ainsi, le revenu moyen des non-salariés, hors revenus nuls, passe de 27 000 euros pour une personne sans salarié(s) à plus de 200 000 euros quand elle dirige une entreprise de plus de 100 salariés.

Homme ou femme, le revenu d'activité progresse avec le nombre de salariés employés, mais quelle que soit la taille de l'entreprise, les revenus des hommes sont toujours, en moyenne, supérieurs à ceux des femmes. Cet écart est de plus de 25 % pour les non-salariés non employeurs, il est faible dans le cas de petites entreprises de 5 à 10 salariés (5 à 10 %) et maximum (+ 50 %) dans le cas des entreprises de plus de 20 salariés.

Au total, 20 % seulement de l'écart de rémunérations entre hommes et femmes est expliqué

Comme on vient de le voir, le revenu d'activité dépend de nombreux facteurs : secteur, ancienneté ou encore taille de l'entreprise dirigée. Compte tenu de ces facteurs, hommes et femmes se positionnent différemment. Il s'agit d'apprécier, *in fine*, la contribution de ces effets de composition aux écarts de rémunération constatée entre sexes. Ces effets de structure peuvent être appréhendés par plusieurs méthodes. On estime ici, à l'aide de la méthode d'Oaxaca-Blinder, la part de l'écart de revenus d'activité expliquée par les différences moyennes de caractéristiques des personnes et de leur entreprise : l'activité, l'ancienneté d'installation, la taille de l'entreprise dirigée, etc. (*encadré 2*).

Dans ce modèle on explique le logarithme du revenu d'activité, par les facteurs structurels exposés tout au long de cet article, à savoir, le secteur d'activité, l'ancienneté comme non-salarié, l'âge, la pluri-activité, la taille de l'entreprise du non-salarié,... Une variable importante dans l'explication des écarts de salaires aurait dû être la durée du travail mais celle-ci n'est pas disponible dans la base de données utilisée ici (tout comme le diplôme). Seuls ont été pris en compte les non-salariés ayant un revenu non nul, soit 1 300 000 observations (*figure 9*).

Au total, on ne peut expliquer qu'un peu plus de 20 % de l'écart de revenu entre les hommes et les femmes². Les 80 % restants sont imputables à des rendements différents selon le sexe des différentes variables prises en compte dans cette étude pour expliquer le niveau du revenu d'activité et aux écarts de durées annuelles de travail. Ainsi, exercer la médecine rapporte, toutes choses égales par ailleurs, nettement plus à un homme qu'à une femme. Le même constat est établi pour les professions juridiques. Par contre, les différences sont

1. Mais, l'information sur la profession exercée, à un niveau fin, est peut être insuffisante. Par exemple pour les médecins, on ne connaît pas ici la spécialité exercée. Or, cette spécialité a un impact notable sur le revenu. À un niveau plus fin d'activité, ce plus fort rendement de l'expérience pour les femmes pourrait disparaître.

2. Ce résultat est pour partie lié au fait qu'on n'a pas à notre disposition dans cette base de données tous les descripteurs nécessaires : durée hebdomadaire, intensité de travail sur l'année, spécialité fine.

9. Les déterminants du revenu d'activité des non-salariés

Caractéristiques	Ensemble	Femme	Homme
Secteur d'activité			
Agriculture	5,3	22,6	15,8
Industrie	21,6	n. s.	42,2
Industrie extractive	35,9	n. s.	57,9
Bâtiment, travaux publics	50,5	19,0	70,9
Commerce et réparation automobiles	21,7	27,7	36,4
Commerce de gros	56,2	57,8	74,2
Commerce de détail	- 5,9	3,3	- 1,7
Commerce d'optique, orthopédie et ambulances	78,0	76,4	98,7
Pharmacie	280,0	286,8	305,8
Hôtel, café, restaurant	7,3	14,8	14,7
Services financiers, assurance, poste	194,6	124,0	245,4
Services de transports (taxis, transports routiers ...)	32,3	33,1	47,8
Activités immobilières, hors location	95,8	77,4	125,8
Services de location	3,5	- 9,2	19,6
Services informatiques et Recherche & Développement	25,1	34,4	39,7
Activités juridiques	336,2	295,5	414,2
Services aux entreprises autres (comptabilité, conseil, intérim...)	88,5	66,5	117,7
Enseignement	20,0	16,1	35,9
Médecins et activités hospitalières	432,6	370,0	525,2
Paramédical, dentiste, infirmière, kinésithérapeute, laboratoire	250,0	228,3	317,0
Services artistiques, culturels et sports	- 24,2	- 23	- 16
Pompes funèbres	73,6	55,5	99,8
Services aux personnes autres (coiffure, beauté, pressing...)	Réf.	Réf.	Réf.
Nombre de salariés de l'entreprise			
20 salariés ou plus	376,3	358,4	374,9
11 à 19 salariés	276,7	282,3	274,4
5 à 10 salariés	199,2	214,9	194,9
1 à 4 salarié(s)	91,5	94,8	89,1
Pas de salarié	Réf.	Réf.	Réf.
Année d'installation comme non-salarié			
1942 à 1991	143,2	133,3	146,1
1992 à 1996	105,0	106,3	104,8
1997 à 2001	94,4	96,2	93,7
2002 à 2003	66,3	69,3	64,8
2004	39,6	45,8	36,7
2005	Réf.	Réf.	Réf.
Âge du non-salarié			
60 ans ou plus	- 20,6	- 29,8	- 16,6
55 à 59 ans	2,6	- 7,3	7,6
50 à 54 ans	9,9	- 1,1	16,2
40 à 49 ans	16,6	4,3	24,1
30 à 39 ans	15,5	5,2	22,4
18 à 29 ans	Réf.	Réf.	Réf.
Région de travail			
Île-de-France	9,5	7,7	11,6
Province	Réf.	Réf.	Réf.
Pluri-activité			
Être pluri-actif	- 27,8	- 29,9	- 26,8
Non pluri-actif	Réf.	Réf.	Réf.
Type de travail			
Avec d'autres associés	12,6	16,4	11,0
Pas d'associés	Réf.	Réf.	Réf.
Sexe			
Homme	31,3	///	///
Femme	Réf.	///	///

Champ : France métropolitaine, population des non-salariés actifs en 2005, hors agriculture.

Lecture : pour l'ensemble des non-salariés, à caractéristiques égales, travailler dans les hôtels, cafés, restaurants procure en moyenne un revenu d'activité supérieur de 7,3 % à celui du secteur de référence, celui des services aux particuliers. Pour les seuls non-salariés de sexe masculin cet avantage est de 14,7 %

Source : Insee, base Non-salariés.

nettement moins marquée quand il s'agit de commerce de détail, d'hôtels ou même de pharmacie. Le bénéfice tiré de l'ancienneté du non-salarié dans son entreprise est plus marqué, toutes choses égales par ailleurs, pour les hommes que pour les femmes, essentiellement au-delà de dix ans. ■

Encadré 2

La décomposition de Blinder-Oaxaca

Les facteurs explicatifs des différences de revenus d'activité entre les hommes et les femmes non salariés sont multiples. On analyse ces différences comme la somme de deux parties. L'une correspond à l'écart expliqué par des différences de caractéristiques observables moyennes entre les deux groupes de population (secteur d'activité, ancienneté de l'entreprise, sa taille...), l'autre à l'écart de revenu entre hommes et femmes à caractéristiques observables identiques.

La décomposition de *Blinder-Oaxaca* consiste à estimer séparément une équation de revenu pour les hommes et une pour les femmes afin de déterminer les rendements respectifs des caractéristiques observables [Blinder, 1973 ; Oaxaca, 1973]. La variable d'intérêt W_{ij} est le logarithme du revenu annuel d'activité de l'individu i travaillant dans l'entreprise j , expliquée par un ensemble de variables X_{ij} (secteur, taille et ancienneté de l'entreprise, âge de l'individu, territoire ou s'exerce cette activité, etc.) et une perturbation u_{ij} . L'exposant f concerne les variables et les paramètres se rapportant à la population des femmes, et h ceux se rapportant à la population des hommes.

$$W_{ij}^f = X_{ij}^f \beta^f + u_{ij}^f \quad (1)$$

$$W_{ij}^h = X_{ij}^h \beta^h + u_{ij}^h \quad (2)$$

Dans un deuxième temps, en utilisant l'estimation des rendements des caractéristiques observables ($\hat{\beta}$), on décompose l'écart entre le revenu moyen des hommes et celui des femmes ($W^h - W^f$) en une première partie expliquée

par la différence des caractéristiques observables moyennes ($(\bar{X}^h - \bar{X}^f) \hat{\beta}^h$) et en une seconde partie « non expliquée », liée à des rendements de caractéristiques observables données différents pour les hommes et les femmes ($\bar{X}^f (\hat{\beta}^h - \hat{\beta}^f)$) :

$$\overline{W^h - W^f} = \underbrace{(\bar{X}^h - \bar{X}^f) \hat{\beta}^h}_{\text{part expliquée}} + \underbrace{\bar{X}^f (\hat{\beta}^h - \hat{\beta}^f)}_{\text{part non expliquée}} \quad (3)$$

où $\overline{W^h}$ représente le revenu annuel moyen (en logarithme) des hommes et $\overline{W^f}$ le revenu annuel moyen (en logarithme) des femmes ; \bar{X}^h représente les caractéristiques observables moyennes des hommes et \bar{X}^f les caractéristiques observables moyennes des femmes ; $\hat{\beta}^h$ représente le rendement de ces caractéristiques pour les hommes et $\hat{\beta}^f$ le rendement de ces caractéristiques pour les femmes, estimés à partir des équations (1) et (2).

Le premier terme du membre de droite de l'équation (3) mesure la différence moyenne de revenu d'activité entre les hommes et les femmes expliquée par des différences de caractéristiques observables. Ce terme serait nul si les femmes et les hommes avaient les mêmes caractéristiques observables moyennes. Le deuxième terme du membre de droite de l'équation (3) mesure l'écart lié à une différence de rendement des caractéristiques observables entre les hommes et les femmes. Cette part dite « non expliquée » de l'écart de revenu entre les hommes et les femmes reflète l'effet de différences de caractéristiques non observées. Sous réserve de disposer de caractéristiques suffisamment détaillées dans la modélisation, cette deuxième composante peut donner une indication de pratiques possibles expliquant cette situation.

Pour en savoir plus

Colin C., Djider Z., Ravel C., « La parité à pas comptés », *Insee Première* n° 1006, mars 2005.
 Kerjosse R., « Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi » *Insee Première* n° 1167, décembre 2007.
 Dormont B., Samson A.-L., « Démographie médicale et carrières des médecins généralistes : les inégalités entre générations », *Économie et statistique* n° 414, Insee, janvier 2009.